



*Jeudi 30 mai, à Paris*

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **Un CNOSF apaisé et prêt pour ses futures échéances**

**En ce jeudi 30 mai, le Comité national olympique et sportif français (CNOSF) tenait son assemblée générale annuelle à la Maison du sport français. Fort du soutien exprimé par ses membres, et en présence de madame Amélie Oudéa-Castéra, ministre des Sports et des Jeux Olympiques, le CNOSF a dressé le bilan des actions menées en 2023 et est désormais concentré sur ses prochaines échéances, sous l'impulsion de son président David Lappartient.**

L'année 2023 a été une année dense pour le CNOSF. Sous l'impulsion de son nouveau président David Lappartient et avec la mobilisation des élus et des collaborateurs du CNOSF, de nombreuses actions ont été initiées ou prolongées (tels que Dirigeants de demain, le Club des 300 femmes dirigeantes, le Parcours Ambition Internationale ou le Parcours Reconversion Athlètes). Ces actions témoignent de la volonté du CNOSF de renforcer son engagement au service des fédérations, des athlètes, des Territoires et du mouvement sportif français. Un bilan salué par l'ensemble de ses membres, comme l'illustre l'approbation à hauteur de 96,81% du rapport d'activité 2023 par l'assemblée. Le rapport financier 2023 et le budget 2024, présentés par Michel Callot, trésorier général du CNOSF, ont également été approuvés à 89,15% attestant d'une situation financière saine et maîtrisée.

#### **Réussir les Jeux Olympiques de Paris 2024**

En présence de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, le CNOSF a pu faire le point sur les actions mises en place pour la réussite d'une délégation française qui sera d'un format inédit pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 (plus de 1000 personnes accréditées) : temps de cohésion, billetterie pour les athlètes et l'encadrement, mobilisation des supporters, médiatisation de l'Equipe de France, organisation d'un Club France qui sera ouvert au plus grand nombre pour célébrer les athlètes et venir à la rencontre du mouvement sportif dans toute sa diversité, grâce notamment aux nombreuses initiations proposées par les fédérations, etc. Rien n'a été laissé au hasard par le CNOSF afin de réussir cette échéance historique et mettre les athlètes français dans les meilleures conditions pour performer, à la maison, cet été.

#### **Candidature des Alpes Françaises à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2030**

Lancée l'été dernier, la candidature des Alpes Françaises à l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030, soutenue par l'Etat et coordonnée par le CNOSF, a donné lieu à une table ronde rassemblant athlètes, représentants du CNOSF, du CPSF et des régions Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne Rhône-Alpes. Elle a permis un partage d'informations avec les représentants des membres du CNOSF sur cette candidature qui porte une ambition affirmée : organiser des Jeux d'hiver sobres, sûrs, responsables et en accord avec l'Agenda olympique 2020+5. C'est désormais avec enthousiasme que le CNOSF, dépositaire de la candidature auprès du CIO, attend la désignation de l'hôte des Jeux d'hiver 2030, qui sera officialisée lors de la 142e session du CIO, le 24 juillet prochain, à Paris.

## Changements de catégories, désignations, affiliation et modification des statuts

Suite à l'officialisation du programme des Jeux Olympiques de Los Angeles 2028, l'Assemblée générale a entériné des changements de catégories au sein du CNOSF :

- Les fédérations françaises de squash, baseball & softball et football américain ont changé de catégorie et entrent dans le collège des fédérations nationales olympiques.
- La fédération française de danse a, quant à elle, rejoint le collège des fédérations nationales sportives.

En lien avec son engagement pour renforcer l'éthique dans le sport, l'Assemblée générale du CNOSF a également ratifié la désignation de trois nouveaux membres au sein du Comité de déontologie :

- Yves Maunand, en qualité de personnalité ayant compétence dans le domaine juridique
- Pascal Duché, en qualité de personnalité ayant compétence dans les domaines scientifique médical ou technique
- Thierry Maudet, en qualité de personnalité reconnue pour son expérience ou son rayonnement dans le domaine du sport

Avec 96,98% de voix positives l'Assemblée générale a confirmé l'affiliation définitive au CNOSF de la Fédération française des échecs au terme de la période probatoire, en présence de son président Éloi Relange.

Enfin, l'Assemblée générale extraordinaire du début de séance a permis la modification des statuts du CNOSF :

- La proposition visant à modifier les statuts du CNOSF pour y inscrire la parité au sein du Bureau exécutif a rassemblé 97,46% des voix. Cela permet d'assurer la conformité des statuts avec la loi. Dans les faits, la parité du Bureau exécutif du CNOSF est déjà effective.
- La proposition permettant l'auto-saisine du Comité de déontologie a, quant à elle, été approuvée à 97,34% des voix.

**David Lappartient, Président du CNOSF :** « Cette Assemblée générale nous permet d'aborder les prochaines étapes avec sérénité, d'entrer avec enthousiasme dans les Jeux Olympiques de Paris 2024 pour lesquels nous nous sommes préparés. Elle nous encourage également à poursuivre nos programmes et actions au service de nos fédérations et à nourrir de légitimes espoirs quant à l'attribution de l'organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver 2030. Je tiens à remercier nos membres qui nous ont réaffirmé leur confiance, ainsi que les élus qui m'entourent pour la qualité de leur engagement. Je veux féliciter les équipes du CNOSF pour le travail réalisé au cours de cette année 2023 et dans la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. De belles échéances nous attendent dans les semaines à venir : nous sommes prêts ! »